

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2023

---

ABROGATION DU REcul DE L'ÂGE EFFECTIF DE DÉPART À LA RETRAITE ET  
CONFÉRENCE DE FINANCEMENT DU SYSTÈME DE RETRAITE - (N° 1164)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° AS83

présenté par  
M. Cordier

-----

### ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 1, après le mot :

« employeurs, »,

insérer les mots :

« des représentants des associations familiales ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les conséquences de la réforme des retraites ayant un impact considérable sur les familles, il convient de leur donner une place significative dans la conférence prévue à cet article 2.